L'*indispensable* pour faire **le tri en déchèterie**

Une carte pour quoi faire ?

Pour déposer vos encombrants, déchets dangereux, déchets verts... munissez-vous de votre carte d'accès personnelle.
A votre arrivée devant la barrière, scannez votre carte.
Un agent vous dirigera vers les conteneurs appropriés à vos dépôts.

Comment obtenir ma carte d'accès ?

Munissez-vous de :
- un justificatif de domicile (copie d'une facture eau, gaz, électricité, redevance collecte des déchets ou copie d'une quittance de loyer de moins de 3 mois) ;
- une copie de votre carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire.

Ma carte est cassée, égarée ou a été volée que dois-je faire ?

Pour obtenir une nouvelle carte, présentez-vous à l'accueil de votre communauté de communes, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
Une participation de 10 € par carte vous sera demandée lors de la réception de votre prochaine redevance.

Avant votre passage à la déchèterie, adressez-vous à l'accueil de votre communauté de communes pour retirer votre carte d'accès.

Un doute, une question ?... www.scom85.fr
ou contactez-nous au **N° Vert 0800 948 216**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

SCOM EST-VENDÉEN
La collecte des déchets

4 déchèteries pour bien faire le tri

DÉCHÈTERIE des ESSARTS
Zone Nord de la Belle Entrée
Rue du Champ Renard
85140 Les Essarts
Tél. 02 28 97 61 47
Lundi, vendredi, samedi :
9h-12h et 14h-18h
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

DÉCHÈTERIE de LA FLOCELLIÈRE
Zone d'Activités de la Blauderie
85700 La Flocellière
Tél. 02 51 91 81 62
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
9h-12h et 14h-18h
Mardi, jeudi : 14h-18h

DÉCHÈTERIE de CHANTONNAY
Le Champ Roux
85110 Chantonnay
Tél. 02 51 48 51 13
Lundi, mercredi, vendredi,
samedi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi, jeudi : 9h-12h

DÉCHÈTERIE de LA CHÂTAIGNERAIE
Chemin Chiron
85120 La Châtaigneraie
Tél. 02 51 69 61 45
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h

Règles d'accès aux déchèteries pour les particuliers

- les 15 premiers passages sont gratuits (1m^3 maximum). Pour un volume supérieur, 1 passage sera décompté par mètre cube suplémentaire.
- Si vous avez besoin de plus de 15 passages annuels, chaque passage supplémentaire est facturé 4 € + un tarif au volume selon le type de déchet (déchets ultimes : 30 € m^3, gravats et plaques de plâtre : 25 € m^3, déchets verts et bois : 10 € m^3, carton + métaux + plastique + autres déchets recyclables = gratuit)

• L'accès aux déchèteries est limité aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 T.
• En cas de volume important (+ de 2 m^3), se rapprocher de l'agent de déchèterie.
⚠ Attention, les déchets dangereux sont limités à 20Kg maximum par passage.

Que déposer en déchèterie ?

Liner COMMUNICATION · 02 40 20 10 20 - Imprimé sur papier recyclé